



Finales départementales par classement 2018/2019

Le Comité Départemental organise l'épreuve au sein de son département.

Seuls les poussins ne peuvent participer à cette épreuve.

Date limite d'inscriptions: 3 jours avant.

Des inscriptions supplémentaires pourront être faite par mail, au responsable désigné, dans l'ordre des arrivées et dans la limite de 32 ou d'un multiple de 32 (ex 29 inscrits dans les délais = reste 3 places, 55 inscrits = reste 9 places....)

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional. La ligue déterminera le nombre de qualifiés par département, pour chaque tableau.

L'organisation de l'épreuve départementale sera calquée dans la mesure du possible sur l'organisation nationale

Les finales départementales par classement comportent huit tableaux :

DAMES :

-tableau F5 : joueuses classées 5 (classement compris entre 500 et 599 points)*

-tableau F7 : joueuses classées 6 et 7 (classement compris entre 600 et 799 points)*

-tableau F9 : joueuses classées 8 et 9 (classement compris entre 800 et 999 points)*

-tableau F12 : joueuses classées 10, 11 et 12 (classement compris entre 1000 et 1299 points)*

MESSIEURS :

-tableau H8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (classement compris entre 500 et 899)* le samedi après-midi

-tableau H10 : joueurs classés 9 et 10 (classement entre 900 et 1099 points)*

-tableau H12 : joueurs classés 11 et 12 (classement compris entre 1100 et 1299 points)*

-tableau H15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (classement compris entre 1300 et 1599 points)*

Dans chaque tableau*, poule unique si le nombre de joueurs est inférieur à 8, si le nombre est supérieur à 8, les joueurs sont répartis dans des poules de trois en fonction de leur classement (Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé.)

A l'issue des poules, tous les joueurs sont placés dans un tableau final à classement intégral. (si plus de 32 joueurs, 1 tableau de classement des perdants du 1er tour, puis si encore plus de 32, 1 2ème tableau de classement des perdants du 2ème tour... et le tableau 32 pour le classement de 1 à 32)

Horaires * : ils seront définis lors des convocations

~~Samedi pointage 1er tableau 13h30 début 14h00,~~

~~Dimanche pointage 1er tableau(x) 8h30 début 9h00)~~

Responsable de l'épreuve :

COMMARE Dominique 888 Route de Bolleville 76210 LANQUETOT

dominique.commare@free.fr

02.35.31.81.38 / 06.51.51.72.98

Dates des finales :

Départementale : Mercredi 1^{er} Mai et Mercredi 8 Mai 2019

Régionale : Samedi 12 18 Mai et Dimanche 13 19 Mai 2018 2019

Fédérale : Samedi 16 22 Juin et Dimanche 17 23 Juin 2018 2019 à ~~Poitiers~~ Orvault (44)

* Le responsable et/ou les JA peuvent adapter ce règlement (en particulier, le(s) tableau(x) le jour et les horaires, en fonction du nombre d'inscrit(e)s, limiter le nombre de parties pour les perdants, ...)

Possibilité de regrouper des ou des éliminés de tableaux, après les poules.